

POSTE CERTIFIÉE

Règlement sur le transport par autobus,
articles 14.02 et suivants

COMMISSION DES TRANSPORTS DU
QUÉBEC

Montréal, le 30 juillet 2008

No de demande : 3-M-00000C-523-P Et

No de référence : M08-07046-3

TRANSPORT ST-LÉONARD INC.
1500, rue Raymond Gaudreau
Bureau 1000
Repentigny (Québec)
J5Y 4E3

OBJET : AVIS D'INTENTION

Madame,
Monsieur,

La Commission des transports du Québec («la Commission») procède actuellement à une codification des permis de transport par autobus de catégorie «nolisé». Vous trouverez ci-joints les projets de vos permis codifiés portant les numéros temporaires 9-M-000030-PC1 et PC2.

Afin de faciliter la compréhension de la codification, nous vous transmettons aussi les documents suivants:

- une copie de vos permis de transport par autobus de catégorie «nolisé» actuellement en vigueur qui font l'objet de la présente codification;
- une copie du rapport administratif des Services spécialisés Permis qui fait état des différents changements vous concernant.

Comme une partie ou la totalité des municipalités que vos permis autorisent à desservir a fait l'objet d'une annexion, d'un regroupement ou d'un changement de désignation, il est nécessaire de modifier la description des territoires autorisés de même que toute désignation de municipalités apparaissant aux permis afin qu'elles correspondent aux nouvelles délimitations territoriales. Vous trouverez au tableau 3.1 du rapport administratif le nom des municipalités qui ont changé de désignation et au tableau 3.2 les territoires autorisés.

Finalement, la Commission profite de la présente codification pour normaliser la présentation et certains éléments descriptifs des nouveaux permis.

Nous vous prions de nous faire parvenir vos observations, le cas échéant, dans les **dix jours** de la notification des présentes. La Commission ne tiendra pas d'audience à moins qu'elle ne juge qu'il soit nécessaire d'en tenir une pour décider de la question.

Québec
200, chemin Sainte-Foy
7^e étage
Québec (Québec) G1R 5V5
Téléphone : 1 888 461-2433
Télécopieur : (418) 644-8034
www.ctq.gouv.qc.ca

Montréal
545, boulevard Crémazie Est,
10^e étage, bureau 1000
Montréal (Québec) H2M 2V1
Téléphone : 1 888 461-2433
Télécopieur : (514) 873-4720

À défaut de recevoir vos observations dans le délai imparti, la Commission délivrera **sans autre avis** vos nouveaux permis à partir des projets de permis ci-annexés ainsi que des informations et documents contenus à votre dossier.

En terminant, nous portons à votre attention qu'il est de votre responsabilité de mettre à jour et d'harmoniser vos tarifs avec vos nouveaux permis, s'il y a lieu, et ce dès maintenant, en suivant la procédure habituelle de dépôt de tarifs.

Nous vous rappelons que la présente codification de permis découle de l'article 14.02 du *Règlement sur le transport par autobus* qui prévoit que la Commission peut procéder à une codification des permis de transport par autobus lorsqu'il y a eu annexion ou regroupement de municipalités, lorsqu'un droit ou une modalité d'exercice est devenu caduc ou lorsqu'elle estime qu'une codification des permis ou de certaines de leurs modalités est nécessaire pour les actualiser et les harmoniser.

Pour obtenir tout renseignement additionnel concernant cet avis, vous pouvez vous adresser aux numéros mentionnés ci-dessous.

Daneau, Loisel, Perreault, Turcotte
Avocats

Téléphone : 514-906-0350 poste 3021
Télécopieur : 514-873-5947

p.j. Rapport administratif
Projets de permis (2)
Permis en vigueur (2)

Québec
200, chemin Sainte-Foy
7^e étage
Québec (Québec) G1R 5V5
Téléphone : 1 888 461-2433
Télécopieur : (418) 644-8034
www.ctq.gouv.qc.ca

Montréal
545, boulevard Crémazie Est,
10^e étage, bureau 1000
Montréal (Québec) H2M 2V1
Téléphone : 1 888 461-2433
Télécopieur : (514) 873-4720

Objet : Codification des permis nolisés

TRANSPORT ST-LÉONARD INC.
1500, rue Raymond Gaudreau
Bureau 1000
Repentigny, Québec
J5Y 4E3

No dossier : 9-M-000030

Tous les permis ont été analysés.

Nombre initial de permis : 2

Nombre de permis faisant l'objet de la codification : 2

Nombre de permis résultant de la codification : 2

Nombre de permis ne faisant pas l'objet de la codification : 0

Tableau 1 : Correspondance permis codifiés (PC) et permis actuels

No PC	Remplace le(s) permis
1	001A
2	002F

Tableau 2 : Permis avec leur date de fin

No permis	Date de fin	No PC	Date fin PC
001A	Aucune	1	Aucune
002F	2012-04-24	2	2012-04-24

Tableau 3.1 : Municipalités qui ont été fusionnées ou qui ont changé de nom

Nombre de municipalités qui ont été fusionnées ou qui ont changé de nom : 2

Permis actuel	Ancien territoire	Code	Nouveau territoire	Code
002F	Le Gardeur	60010	Repentigny	60013
001A	Zone 1 (CUM)	121001	Zone Montréal	120001
002F	Zone 1 (CUM)	121001	Zone Montréal	120001

Tableau 3.2 : Liste des territoires autorisés après codification

Permis actuel	Municipalité	Code	No PC
002F	Charlemagne	60005	2
002F	L'Assomption	60028	2
002F	Repentigny	60013	2
001A	Zone Montréal	120001	1
002F	Zone Montréal	120001	2

Tableau 3.3 : Doublons qui ont été retirés

Aucun doublon

Commentaires additionnels :

1. Le rapport a été réalisé suivant les lignes directrices de la codification des permis de transport par autobus.
2. Nous avons arrondi au 5e kilomètre le plus élevé, la distance de rayon autorisée aux endroits de destination.

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ
NUMÉRO DE PERMIS : 9-M-000030-PC 1 **en projet**
NOM :
TRANSPORT ST-LÉONARD INC.
1500, rue Raymond Gaudreau
Bureau 1000
Repentigny, Québec
J5Y 4E3

NATURE DU PERMIS : Régulier

DATE DE DÉBUT :
LA DATE INITIALE DU PERMIS AUTORISANT CE SERVICE EST LE : 1967-08-25

DESCRIPTION VÉHICULE(S) :

Catégorie 1: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours et muni des équipements suivants: un compartiment à bagages, un porte bagages intérieur, des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette.

Catégorie 2: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 1 prévue par le Règlement sur le transport par autobus.

Catégorie 3: un autobus construit pour le transport urbain.

Catégorie 4: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au delà de l'habitacle et muni des équipements suivants: des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette.

Catégorie 5: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au delà de l'habitacle auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 4 prévue par le Règlement sur le transport par autobus.

Catégorie 6: un minibus ou un autobus de dimension réduite construit pour le transport de 8 à 15 personnes. Cependant, la capacité minimale est de 10 personnes lorsque le minibus utilisé a été construit après le 26 janvier 1995.

TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S) :

Zone Montréal (120001)

CLIENTÈLE :

Groupes de personnes exclusivement.

HORAIRE ET FRÉQUENCE :

Sur demande.

CONDITION(S) ET RESTRICTION(S) :

1. La titulaire est limitée à un rayon de 125 kilomètres pour les municipalités de destination.

REPLACE LE PERMIS : 9-M-000030-001A

=====

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ
NUMÉRO DE PERMIS : 9-M-000030-PC 2 **en projet**
NOM :
TRANSPORT ST-LÉONARD INC.
1500, rue Raymond Gaudreau
Bureau 1000
Repentigny, Québec
J5Y 4E3

NATURE DU PERMIS : Régulier

REMPLECE LE PERMIS : 9-M-000030-002F

DATE DE DÉBUT :
DATE DE FIN : 2012-04-24

DESCRIPTION VÉHICULE(S) :
Catégorie 2: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 1 prévue par le Règlement sur le transport par autobus.
Catégorie 5: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au delà de l'habitacle auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 4 prévue par le Règlement sur le transport par autobus.

TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S) :
Charlemagne (60005)
L'Assomption (60028)
Repentigny (60013)
Zone Montréal (120001)

CLIENTÈLE :
Groupes de personnes exclusivement.

HORAIRE ET FRÉQUENCE :
Sur demande.

CONDITION(S) ET RESTRICTION(S) :
Aucune

=====

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ

NUMÉRO DE PERMIS : 9-M-000030-001A

DOCUMENT ÉMIS LE : 2006-10-05

NOM :
TRANSPORT ST-LÉONARD INC.

1500, rue Raymond Gaudreau
Bureau 1000
Repentigny, Québec
J5Y 4E3

NATURE DU PERMIS : Régulier

DATE DE DÉBUT : 1987-09-29

DÉCISION NUMÉRO : MPV8700087
DÉCISION EN VIGUEUR LE : 1987-09-29

LA DATE INITIALE DU PERMIS AUTORISANT CE SERVICE EST LE : 1967-08-25

DESCRIPTION VÉHICULE(S) :

Catégorie 1: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours et muni des équipements suivants: un compartiment à bagages, un porte-bagages intérieur, des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette

Catégorie 2: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 1 prévue par le Règlement sur le transport par autobus

Catégorie 3: un autobus construit pour le transport urbain

Catégorie 4: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au-delà de l'habitacle et muni des équipements suivants: des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette

Catégorie 5: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au-delà de l'habitacle auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 4 prévue par le Règlement sur le transport par autobus

Catégorie 6: un minibus ou un autobus de dimension réduite construit pour le transport de 8 à 15 personnes. Cependant, la capacité minimale est de 10 personnes lorsque le minibus utilisé a été construit après le 26 janvier 1995

TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S) :
Zone 1 (Cum) (121001).

PARCOURS:
Ne s'applique pas.

HORAIRE ET FRÉQUENCE:
Sur demande.

CLIENTÈLE:
Groupe de personnes exclusivement.

CONDITIONS ET RESTRICTIONS :
Pour les municipalités de destination, le titulaire est limité à un rayon de 120,7 kilomètres.

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ

2007-11-15

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ

NUMÉRO DE PERMIS : 9-M-000030-002F

DOCUMENT ÉMIS LE : 2007-04-03

NOM :
TRANSPORT ST-LÉONARD INC.

1500, rue Raymond Gaudreau
Bureau 1000
Repentigny, Québec
J5Y 4E3

NATURE DU PERMIS : Régulier

DATE DE DÉBUT : 2007-04-25
DATE DE FIN : 2012-04-24

DÉCISION NUMÉRO : MPVC07-00042
DÉCISION EN VIGUEUR LE : 2007-04-03

REPLACE LE PERMIS 9-M-000030-002E

DESCRIPTION VÉHICULE(S) :

Catégorie 5: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au-delà de l'habitacle auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 4 prévue par le Règlement sur le transport par autobus

Catégorie 2: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 1 prévue par le Règlement sur le transport par autobus

TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S) :

La partie de Repentigny 60013 comprenant le territoire de l'ancienne municipalité de Le Gardeur en référence aux limites municipales du 31 mai 2002

Charlemagne (60005)
L'Assomption (60028)

Zone 1 : (On réfère aux zones telles que décrites dans le Règlement sur le transport par autobus Décret 671-2001, annexe 1, en date du 28 juin 2001).

HORAIRE ET FRÉQUENCE:
Sur demande

CLIENTÈLE:
Groupes de personnes exclusivement

2007-11-15